

FORMATION TRIANGLE

RAPPORT ANNUEL 2018

Organisme subventionné par la Fédération Wallonie Bruxelles

RAPPORT ANNUEL 2018

IDENTIFICATION DU PROJET

A.S.B.L. : UPPL

Nom du projet : TRIANGLE

Adresse : Bureau : 314, rue de Gembloux
5002 NAMUR

Siège social : 92, rue Despars
7500 TOURNAI

Projet débuté : le 1^e mars 1999

NATURE DU PROJET

Type de mesure : Formation de groupe
Formation individuelle

Population : Auteurs d'infractions à caractère sexuel

INTRODUCTION

Dans le cadre de sa 19^e convention, dont la 3^{ème} avec la Fédération Wallonie-Bruxelles, ce rapport expose l'activité de l'équipe Triangle de l'asbl UPPL pour l'année 2018.

Depuis 1999, notre travail porte sur les mesures judiciaires alternatives avec les Auteurs d'Infractions à Caractère Sexuel.

Nous organisons, d'une part, des groupes de responsabilisation, des suivis individuels et la gestion d'équipe autour de ce pôle. D'autre part, nous sensibilisons les acteurs judiciaires en cette matière.

Les principaux objectifs de notre programme visent essentiellement la *responsabilisation* des participants, en dégageant leur responsabilité dans les faits commis, notamment, en observant que l'acte délictueux a une place dans leur histoire de vie et en travaillant leurs valeurs. Nous avons également comme objectif de développer le *savoir-faire* chez les participants en passant par une amélioration de l'affirmation de soi, une meilleure gestion des émotions en accord avec leurs valeurs, assortie du développement d'actions engagées.

Ce rapport s'attardera tout d'abord sur les aspects quantitatifs de notre travail en décrivant les activités d'encadrement et de formation des participants organisées. Ensuite, dans une partie davantage qualitative, nous nous pencherons sur les activités de sensibilisation, organisation/collaboration avec les autorités mandantes, et les activités d'équipe. Nous en viendrons alors aux aspects concrets de l'organisation et de la mise en place des animations. Nous poursuivrons par quelques informations relatives à la gestion interne du personnel et de ses activités.

Durant cette année, nous comptabilisons:

- 12 groupes : 3 à Liège et à Namur, 2 à Bruxelles et à Charleroi, 1 à Mons et à Tournai;
- 41 suivis individuels (dont 5 ont commencés en groupe) ;
- 80 nouveaux dossiers reçus.

RAPPORT QUANTITATIF D'ACTIVITE

Période : janvier à décembre 2018

1. PERSONNEL

NOM et Prénom	Diplôme	Fonction	Régime de travail	Date d'entrée	Date de sortie
LAGNEAUX Julien	Master en Criminologie et en Sexologie	Directeur	2/10	01.09.2011	
SERMON Véronique	Master en criminologie et en sexologie	Coordinatrice	5/10	15.04.1999	
LATOUCHE Maurine	Master en psychologie	Formatrice	8/10	11.01.2017	
TANNIER Sarah	Master en psychologie	Formatrice	8/10 -> 5/10	01.08.2004	
BASTAENS Sandra	Master en psychologie	Formatrice	8/10	01.05.2005	
QUAIRIAT Marie-Charlotte	Master en psychologie	Formatrice	8/10	01.05.2009	
JACQUES Bertrand	Assistant social et Master en Sexologie	Formateur	3/10	08.11.2010	
DAVIDTS Virginie	Master en psychologie	Formatrice	5/10	01.10.2011	
GERARD Pascale	Baccalauréat en psychologie et Master en sexologie	Formatrice	8/10	07.11.2011	
LEROY Vinciane	Master en Psychologie	Formatrice	4/10 -> 6/10 -> 4/10	01.01.2018	31.12.2018
LAGNEAU Amandine	Baccalauréat en secrétariat	Secrétaire	2/10	01.01.2010	
MARTIN Elodie	Baccalauréat en secrétariat	Secrétaire	8/10	16.03.2004	

Véronique SERMON est passée d'un 8/10 à un mi-temps au 1^{er} janvier 2018, même chose pour Sarah TANNIER au 1^{er} avril 2018.

Bertrand JACQUES est passé d'un 6/10 à un 3/10 au 1^{er} janvier.

Vinciane LEROY est venue renforcer l'équipe à 4/10 au 1^{er} janvier. Elle est passée à 6/10 en avril et est repassée à 4/10 dès le mois de mai. Elle a quitté le service le 31.12.2018.

ENCADREMENT DES PERSONNES FAISANT L'OBJET D'UNE MESURE JUDICIAIRE ALTERNATIVE

2.1. LES GROUPE ORGANISES EN 2018 (217 séances)

NAMUR :

- Groupe 38 (4 participants) : le mardi de 13H à 16H, du 20/06/2017 au 23/01/2018 (4 séances en 2018).
- Groupe 39 (5 participants) : le jeudi de 9H à 12H, du 07/12/2017 au 21/06/2018 (23 séances en 2018).
- Groupe 40 (6 participants) : le jeudi de 9H à 12H, du 12/07/2018 au 14/02/2019 (17 séances en 2018).

BRUXELLES :

- Groupe 37 (7 participants) : le jeudi de 17H à 20H, du 11/01/2018 au 28/06/2018 (24 séances en 2018).
- Groupe 38 (7 participants) : le lundi de 10H à 13H, du 28/05/2018 au 12/11/2018 (24 séances en 2018).

LIEGE :

- Groupe 24 (5 participants) : le lundi de 17H à 20H, du 08/01/2018 au 07/05/2018 (24 séances en 2017).
- Groupe 25 (6 participants) : le lundi de 17H à 20H, du 28/05/2018 au 03/12/2018 (24 séances en 2018).
- Groupe 26 (5 participants) : le mardi de 13H à 16h, du 08/10/2018 au 04/06/2019 (8 séances en 2018).

TOURNAI :

- Groupe 11 (6participants) : le mercredi de 9H à 12H, du 04/07/2018 au 16/01/2019 (22 séances en 2018).

CHARLEROI :

- Groupe 6 (7 participants) : le jeudi de 9H à 12h, du 20/07/2017 au 25/01/2018 (3 séances en 2018).
- Groupe 7 (5 participants) : le jeudi de 9H à 12H, du 19/04/2018 au 11/10/2018 (24 séances en 2018).

MONS :

- Groupe 11 (4 participants): le vendredi de 9H à 12H, du 01/12/2017 au 25/05/2018 (20 séances en 2018).

Nos groupes sont toujours composés de 4 à 7 participants.

Sur les 67 participants aux divers groupes :

- 23 sont issus de la médiation pénale
- 8 sont issus de l'alternative à la détention préventive
- 26 sont issus de la probation
- 10 viennent d'autres horizons :
 - 2 sont issus de la libération conditionnelle
 - 2 sont incarcérés et ont des sorties spéciales
 - 1 est issu de la défense sociale
 - 1 est envoyé par la police
 - 1 est envoyé via son avocat
 - 1 est en libération provisoire
 - 1 effectue une prestation éducative
 - 1 vient sous la pression familiale.

Voici notre réalité de terrain, 10 participants sont « hors cadre ». Nous tâchons d'avoir au moins 4 personnes « dans le cadre » par groupe.

2.2. SUIVIS INDIVIDUELS DEBUTES EN 2016 ou 2017 ET TERMINEES EN 2018 (non entrés dans la base de données du CERBER)

2 participants ont débuté leur suivi individuel en 2016 :

Dossier 1403

1. Renseignements relatifs à la demande :
 - N° dossier 1403
 - Date de réception de la demande : 08.11.2016
 - Date de décision judiciaire: /
 - Arrondissement : Namur
 - Cadre judiciaire : avocat
 - Intervenant : Marie-Charlotte Quairiat
2. Bénéficiaire :
 - DN : 29.05.69
 - Genre : homme
 - Etat civil : divorcé
 - Cadre de vie : isolé
 - Situation socioprofessionnelle avant les faits : inactif
3. Activation de la prise en charge :
 - Date de l'entretien préliminaire : 22.11.2016
 - Date de la première prise en charge : 06.12.2016
4. Clôture de la prise en charge :
 - Date de la dernière séance de prise en charge : 10.01.2018
 - Tripartite : non
 - Date de clôture de la prestation : 10.01.2018
 - Type de clôture : clôture normale
 - Nombre d'heures effectivement prestées : 30.00

Dossier 1405

1. Renseignements relatifs à la demande :
 - N° dossier 1405
 - Date de réception de la demande : 14.11.2016
 - Date de décision judiciaire : /
 - Arrondissement : Marche
 - Cadre judiciaire: avocat
 - Intervenant : Sandra Bastaens
2. Bénéficiaire :
 - DN : 18.12.63
 - Genre : homme
 - Etat civil : divorcé
 - Cadre de vie : isolé
 - Situation socioprofessionnelle avant les faits : inactif
3. Activation de la prise en charge :

- Date de l'entretien préliminaire : 01.12.2016
 - Date de la première prise en charge : 13.06.2017
4. Clôture de la prise en charge :
- Date de la dernière séance de prise en charge : 14.09.2018
 - Tripartite : non
 - Date de clôture de la prestation : 14.09.2018
 - Type de clôture : clôture normale
 - Nombre d'heures effectivement prestées : 30.00

15 participants ont débuté leur suivi individuel en 2017 :

Dossier 1422

1. Renseignements relatifs à la demande :
- N° dossier 1422
 - Date de réception de la demande : 18.01.2017
 - Date de la décision judiciaire: /
 - Arrondissement : Namur
 - Maison de justice : Namur
 - AJ : Corinne Massart
 - Cadre judiciaire : Alternative à la détention préventive
 - Intervenant : Marie-Charlotte Quairiat
2. Bénéficiaire :
- DN : 22.08.77
 - Genre : femme
 - Etat civil : divorcée
 - Cadre de vie : isolée
 - Situation socioprofessionnelle avant les faits : inactif
3. Activation de la prise en charge :
- Date de l'entretien préliminaire : 22.02.2017
 - Date de la première prise en charge : 21.03.2018
4. Clôture de la prise en charge :
- Date de la dernière séance de prise en charge : 21.03.2018
 - Tripartite : oui
 - Date de clôture de la prestation : 21.03.2018
 - Type de clôture : clôture normale
 - Nombre d'heures effectivement prestées : 30.00

Dossier 1425

1. Renseignements relatifs à la demande :
- N° dossier 1425
 - Date de réception de la demande : 08.02.2017
 - Date de la décision judiciaire: /
 - Arrondissement : Arlon
 - Maison de justice : /
 - AJ : /

- Cadre judiciaire : Police d'Arlon
 - Intervenant : Sarah Tannier
2. Bénéficiaire :
 - DN : 25.06.91
 - Genre : homme
 - Etat civil : célibataire
 - Cadre de vie : isolé
 - Situation socioprofessionnelle avant les faits : actif
 3. Activation de la prise en charge :
 - Date de l'entretien préliminaire : 03.03.2017
 - Date de la première prise en charge : 27.03.2017
 4. Clôture de la prise en charge :
 - Date de la dernière séance de prise en charge : 19.02.2018
 - Tripartite : non
 - Date de clôture de la prestation : 19.02.2018
 - Type de clôture : clôture normale
 - Nombre d'heures effectivement prestées : 30.00

Dossier 1431

1. Renseignements relatifs à la demande :
 - N° dossier : Prob/4082/2016
 - Date de réception de la demande : 09.03.2017
 - Date de la décision judiciaire: 20.04.2016
 - Arrondissement : Arlon
 - Maison de justice : Arlon
 - AJ : Mernier
 - Cadre judiciaire : Probation
 - Intervenant : Sarah Tannier
2. Bénéficiaire :
 - DN : 05.02.86
 - Genre : homme
 - Etat civil : marié
 - Cadre de vie : couple avec enfants
 - Situation socioprofessionnelle avant les faits : actif
3. Activation de la prise en charge :
 - Date de l'entretien préliminaire : 17.03.2017
 - Date de la première prise en charge : 17.03.2017
4. Clôture de la prise en charge :
 - Date de la dernière séance de prise en charge : 08.02.2018
 - Tripartite : oui
 - Date de clôture de la prestation : 22.03.2018
 - Type de clôture : clôture normale
 - Nombre d'heures effectivement prestées : 27.00

Dossier 1437

1. Renseignements relatifs à la demande :
 - N° dossier : 1437
 - Date de réception de la demande : 30.03.2017
 - Date de la décision judiciaire: /
 - Arrondissement : Namur
 - Maison de justice : /
 - Cadre judiciaire : avocat
 - AJ : /
 - Intervenant : Sarah Tannier
2. Bénéficiaire :
 - DN : 03.11.67
 - Genre : homme
 - Etat civil : séparé
 - Cadre de vie : isolé
 - Situation socioprofessionnelle avant les faits : actif
3. Activation de la prise en charge :
 - Date de l'entretien préliminaire : 10.04.2017
 - Date de la première prise en charge : 10.04.2017
4. Clôture de la prise en charge :
 - Date de la dernière séance de prise en charge : 05.02.2018
 - Tripartite : non
 - Date de clôture de la prestation : 09.04.2018
 - Type de clôture : clôture normale
 - Nombre d'heures effectivement prestées : 22.50

Dossier 1440

1. Renseignements relatifs à la demande :
 - N° dossier : 2015/DS/LE/0912/CP
 - Date de réception de la demande : 09.04.2017
 - Date de la décision judiciaire : 09.12.2015
 - Arrondissement : Namur
 - Maison de justice : Namur
 - AJ : Patris Caroline
 - Cadre judiciaire : Défense sociale
 - Intervenant : Sarah Tannier
2. Bénéficiaire :
 - DN : 28.05.94
 - Genre : homme
 - Etat civil : célibataire
 - Cadre de vie : chez ses parents
 - Situation socioprofessionnelle avant les faits : actif
3. Activation de la prise en charge :
 - Date de l'entretien préliminaire : 26.04.2017
 - Date de la première prise en charge : 08.05.2017

4. Clôture de la prise en charge :

- Date de la dernière séance de prise en charge : 05.02.2018
- Tripartite : oui
- Date de clôture de la prestation : 29.03.2018
- Type de clôture : clôture normale
- Nombre d'heures effectivement prestées : 25.50

Dossier 1453

1. Renseignements relatifs à la demande :

- N° dossier : 1453
- Date de réception de la demande : 28.05.2017
- Date de la décision judiciaire : 03.04.2017
- Arrondissement : Namur
- Maison de justice : /
- Cadre judiciaire : IPPJ
- AJ : /
- Intervenant : Sarah Tannier

2. Bénéficiaire :

- DN : 15.02.00
- Genre : homme
- Etat civil : célibataire
- Cadre de vie : chez sa maman (en IPPJ pour le moment)
- Situation socioprofessionnelle avant les faits : étudiant

3. Activation de la prise en charge :

- Date de l'entretien préliminaire : 08.06.2017
- Date de la première prise en charge : 25.09.2017

4. Clôture de la prise en charge :

- Date de la dernière séance de prise en charge : 06.03.2018
- Tripartite : non
- Date de clôture de la prestation : 26.03.2018
- Type de clôture : clôture normale
- Nombre d'heures effectivement prestées : 30.00

Dossier 1456

1. Renseignements relatifs à la demande :

- N° dossier : 2017/Pro/354/15649
- Date de réception de la demande : 07.06.2017
- Date de la décision judiciaire : 30.03.2017
- Arrondissement : Liège
- Maison de justice : Liège
- AJ : Bénédicte Delhez
- Cadre judiciaire : Probation
- Intervenant : Maurine Latouche

2. Bénéficiaire :

- DN : 11.01.86
- Genre : homme

- Etat civil : célibataire
 - Cadre de vie : isolé
 - Situation socioprofessionnelle avant les faits : inactif
3. Activation de la prise en charge :
- Date de l'entretien préliminaire : 12.06.2017
 - Date de la première prise en charge : 11.09.2017
4. Clôture de la prise en charge :
- Date de la dernière séance de prise en charge : 19.02.2018
 - Tripartite : oui
 - Date de clôture de la prestation : 09.05.2018
 - Type de clôture : clôture normale
 - Nombre d'heures effectivement prestées : 15.00

Dossier 1478

1. Renseignements relatifs à la demande :
- N° dossier : Prob/17/05/304
 - Date de réception de la demande : 10.08.2017
 - Date de la décision judiciaire : 28.03.2017
 - Arrondissement : Eupen
 - Maison de justice : Eupen
 - Cadre judiciaire : Probation
 - AJ : Faran
 - Intervenant : Maurine Latouche
2. Bénéficiaire :
- DN : 23.02.71
 - Genre : homme
 - Etat civil : célibataire
 - Cadre de vie : isolé
 - Situation socioprofessionnelle avant les faits : actif
3. Activation de la prise en charge :
- Date de l'entretien préliminaire : 30.08.2017
 - Date de la première prise en charge : 06.11.2017
4. Clôture de la prise en charge :
- Date de la dernière séance de prise en charge : toujours en cours au 31.12.2018
 - Tripartite :
 - Date de clôture de la prestation :
 - Type de clôture :
 - Nombre d'heures effectivement prestées :

Dossier 1484

1. Renseignements relatifs à la demande :
- N° dossier : 1484
 - Date de réception de la demande : 10.09.2017
 - Date de la décision judiciaire : 28.06.2017
 - Arrondissement : Liège

- Maison de justice : Liège
 - AJ : Rase
 - Cadre judiciaire : médiation pénale
 - Intervenant : Marie-Charlotte Quairiat
2. Bénéficiaire :
- DN : 15.04.53
 - Genre : homme
 - Etat civil : marié
 - Cadre de vie : couple
 - Situation socioprofessionnelle avant les faits : actif
3. Activation de la prise en charge :
- Date de l'entretien préliminaire : 25.09.2017
 - Date de la première prise en charge : 16.10.2017
4. Clôture de la prise en charge :
- Date de la dernière séance de prise en charge : 18.06.2018
 - Tripartite : oui
 - Date de clôture de la prestation : 19.07.2018
 - Type de clôture : clôture normale
 - Nombre d'heures effectivement prestées : 30.00

Dossier 1486

1. Renseignements relatifs à la demande :
- N° dossier : 1486
 - Date de réception de la demande : 11.09.2017
 - Date de la décision judiciaire : /
 - Arrondissement : Namur
 - Maison de justice : /
 - AJ : /
 - Cadre judiciaire : juge de la jeunesse
 - Intervenant : Sarah Tannier
2. Bénéficiaire :
- DN : 05.09.99
 - Genre : homme
 - Etat civil : célibataire
 - Cadre de vie : isolé
 - Situation socioprofessionnelle avant les faits : inactif
3. Activation de la prise en charge :
- Date de l'entretien préliminaire : 28.09.2017
 - Date de la première prise en charge : 16.10.2017
4. Clôture de la prise en charge :
- Date de la dernière séance de prise en charge : 23.05.2018
 - Tripartite : non
 - Date de clôture de la prestation : 07.06.2018
 - Type de clôture : impossibilité pour l'auteur de poursuivre la prise en charge
 - Nombre d'heures effectivement prestées : 36.00

Dossier 1487

5. Renseignements relatifs à la demande :
 - N° dossier : 1487
 - Date de réception de la demande : 13.09.2017
 - Date de la décision judiciaire : 02.03.2015
 - Arrondissement : Liège
 - Maison de justice : /
 - AJ : /
 - Cadre judiciaire : spontané
 - Intervenant : Sarah Tannier
6. Bénéficiaire :
 - DN : 01.08.90
 - Genre : homme
 - Etat civil : célibataire
 - Cadre de vie : couple
 - Situation socioprofessionnelle avant les faits : inactif
7. Activation de la prise en charge :
 - Date de l'entretien préliminaire : 06.10.2017
 - Date de la première prise en charge : 22.06.2017
8. Clôture de la prise en charge :
 - Date de la dernière séance de prise en charge : 10.08.2018
 - Tripartite : non
 - Date de clôture de la prestation : 21.09.2018
 - Type de clôture : impossibilité pour l'auteur de poursuivre la prise en charge
 - Nombre d'heures effectivement prestées : 06.00

Dossier 1490

1. Renseignements relatifs à la demande :
 - N° dossier : 2017/MP/004
 - Date de réception de la demande : 19.09.2017
 - Date de la décision judiciaire : /
 - Arrondissement : Tournai
 - Maison de justice : Tournai
 - AJ : Françoise Delroisse
 - Cadre judiciaire : médiation pénale
 - Intervenant : Bertrand jacques
2. Bénéficiaire :
 - DN : 12.03.82
 - Genre : homme
 - Etat civil : célibataire
 - Cadre de vie : couple
 - Situation socioprofessionnelle avant les faits : inactif
3. Activation de la prise en charge :
 - Date de l'entretien préliminaire : 13.10.2017
 - Date de la première prise en charge : 20.10.2017

- Date de la dernière séance de prise en charge : 13.02.2018
- Tripartite : non
- Date de clôture de la prestation : 16.03.2018
- Type de clôture : impossibilité pour l'auteur de poursuivre la prise en charge
- Nombre d'heures effectivement prestées : 07.50

Dossier 1491

1. Renseignements relatifs à la demande :
 - N° dossier : ADP 1715
 - Date de réception de la demande : 25.09.2017
 - Date de la décision judiciaire : /
 - Arrondissement : Neufchâteau
 - Maison de justice : Neufchâteau
 - AJ : Delmer
 - Cadre judiciaire : alternative à la détention préventive
 - Intervenant : Sarah Tannier
2. Bénéficiaire :
 - DN : 02.01.72
 - Genre : homme
 - Etat civil : marié
 - Cadre de vie : couple
 - Situation socioprofessionnelle avant les faits : inactif
3. Activation de la prise en charge :
 - Date de l'entretien préliminaire : 16.10.2017
 - Date de la première prise en charge : 29.11.2017
4. Clôture de la prise en charge :
 - Date de la dernière séance de prise en charge : 10.09.2018
 - Tripartite : oui
 - Date de clôture de la prestation : 10.09.2018
 - Type de clôture : clôture normale
 - Nombre d'heures effectivement prestées : 30.00

Dossier 1494

1. Renseignements relatifs à la demande :
 - N° dossier : Pro/14-06-2017/6025
 - Date de réception de la demande : 09.10.2017
 - Date de la décision judiciaire : 14.06.2017
 - Arrondissement : Dinant
 - Maison de justice : Dinant
 - AJ : Patricia Jacques
 - Cadre judiciaire : Probation
 - Intervenant : Sarah Tannier
2. Bénéficiaire :
 - DN : 25.10.63
 - Genre : homme
 - Etat civil : célibataire

- Cadre de vie : couple
 - Situation socioprofessionnelle avant les faits : actif
3. Activation de la prise en charge :
- Date de l'entretien préliminaire : 20.10.2017
 - Date de la première prise en charge : 29.11.2017
4. Clôture de la prise en charge :
- Date de la dernière séance de prise en charge : 14.12.2018
 - Tripartite : oui
 - Date de clôture de la prestation : 10.09.2018
 - Type de clôture : clôture normale
 - Nombre d'heures effectivement prestées : 30.00

Dossier 1501

1. Renseignements relatifs à la demande :
- N° dossier : 17/156
 - Date de réception de la demande : 24.10.2017
 - Date de la décision judiciaire : 08.05.2018
 - Arrondissement : Liège
 - Maison de justice : Liège
 - AJ : Velazquez
 - Cadre judiciaire : Médiation pénale
 - Intervenant : Maurine latouche
2. Bénéficiaire :
- DN : 27.10.98
 - Genre : homme
 - Etat civil : célibataire
 - Cadre de vie : vit chez ses parents
 - Situation socioprofessionnelle avant les faits : étudiant
3. Activation de la prise en charge :
- Date de l'entretien préliminaire : 13.11.2017
 - Date de la première prise en charge : 13.11.2017
4. Clôture de la prise en charge :
- Date de la dernière séance de prise en charge : 22.08.2018
 - Tripartite : oui
 - Date de clôture de la prestation : 06.09.2018
 - Type de clôture : clôture normale
 - Nombre d'heures effectivement prestées : 30.00

Sur ces 17 dossiers :

- 3 sont issus de la médiation pénale
- 2 sont issus de l'ADP
- 4 sont issus de la probation
- 8 viennent d'autres horizons : 3 sont envoyé via leur avocat

- 1 est envoyé par la police
- 1 est issu de défense sociale
- 1 est envoyé via l'IPPJ
- 1 est envoyé par le juge de la jeunesse
- 1 vient de manière spontanée.

Ces participants n'ont pas pu intégrer un groupe pour raisons professionnelles, par non possibilité de réaliser un groupe par manque de participants (province de Luxembourg) ou jeune âge.

Les perspectives de groupes du premier trimestre 2019

Nous allons pouvoir démarrer deux nouveaux groupes à Namur, un à Bruxelles, Liège et Charleroi au cours du prochain trimestre.

2.3. NOUVEAUX DOSSIERS OUVERTS DURANT L'ANNEE 2018

Nouveaux dossiers	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Janvier à mars	24	32	44	23	32	31	17	22	26	28	21
Avril à juin	26	49	25	24	24	22	31	37	31	29	20
Juillet à septembre	23	23	17	26	20	29	18	26	14	22	14
Octobre à décembre	31	29	39	34	29	29	14	16	22	25	25
TOTAL	104	133	125	107	105	111	80	101	93	104	80

Nous pouvons observer que le nombre de dossiers qui nous sont parvenus au cours de cette année est moins élevé qu'en 2017, et ce, malgré une sensibilisation importante. Nous pouvons cependant observer que ces chiffres ont augmenté au cours du dernier trimestre et présager que cette tendance se poursuivra en 2019.

2.3. ETAT DES MESURES DE LA FILE ACTIVE

ETAT DES MESURES	NOMBRE
Intake (IK)	14
Phase préparatoire (P)	25
En cours (E)	27
Interrompue (IN)	14
Terminée (T)	60
TOTAL	140

- ❖ La **file active** représente les dossiers en cours au moment de la rédaction du rapport d'activité. Ces dossiers ont été ouverts en 2017 ou 2018.
- ❖ **Intake** signifie les dossiers ouverts mais non aboutis en formation (arrêt après l'entretien préliminaire ou après l'anamnèse).
- ❖ La **phase préparatoire** correspond aux participants ayant terminé les entretiens d'anamnèse et en attente d'un groupe.
- ❖ **En cours** signifie les dossiers pour lesquels une formation est actuellement à l'œuvre.
- ❖ **Interrompue** correspond aux prises en charge interrompues.
- ❖ Enfin, **Terminée** englobe les dossiers pour lesquels la prise en charge est arrivée à son terme au cours de l'année 2018.

Au cours de 2018, la formation a été interrompue pour 14 participants : 11 ont été exclus du programme en raison de plus de deux absences, 2 se sont retrouvés en prison et 1 est décédé.

2.4. ORIGINE DES MESURES EN COURS (nouveaux dossiers 2018)

ORIGINE DES MESURES	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
Médiation pénale	22= 27.5%	29.5%	28%	31.5%	37.5%	34%	38%
Alternative à la détention préventive	11= 14%	7%	6.5%	2%	6.25%	5%	5%
Probation	32 = 40%	34%	42%	49.5%	42.5%	54%	43%
Autres	15= 18.5%	29.5%	23.5%	17%	13.75%	6%	14%
TOTAL	(80) 100 %	100%	100%	100%	100%	100%	100 %

Dans les 15 dossiers qualifiés « autres », 3 participants sont issus de la libération conditionnelle, 2 sont sous surveillance électronique, 4 ont été orientés chez nous par leur avocat, 2 sont issus de la défense sociale, 2 sont envoyés par la police, 1 a pris contact avec nous sur conseil du SPS de la prison où il est incarcéré et 1 jeune a été envoyé par le juge de la jeunesse.

2.5. EVOLUTION DES MODULES DE FORMATION (selon les nouveaux dossiers ouverts en 2018)

Année	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Groupe	12	6	3	29	45	99	79	87	111
Individuel	11	15	13	28	40	25	29	17	33
TOTAL	23	21	16	57	85	124	108	104	144

Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Groupe	113	90	78	90	67	77	76	76	22
Individuel	15	20	27	22	14	24	20	30	60
TOTAL	128	110	105	112	81	101	96	106	82

Nous pouvons constater que les chiffres des années 2009, 2010, 2011, 2013, 2014 et 2016 sont différents de ceux annoncés dans le tableau 2.2. En effet :

- ❖ En 2009, le total est de 144 au lieu de 133 car 11 participants ont débuté en groupe et ont bifurqué vers une formation individuelle : 9 suite à l'éclatement du groupe auquel ils participaient (La Louvière et Bruxelles) et 2 suite à des difficultés d'adaptation au groupe liées à leur personnalité. Ils sont donc comptabilisés deux fois.

- ❖ En 2010, le total est de 128 au lieu de 125 car 3 participants sont passés d'une formation de groupe à une formation individuelle, 2 suite à un nouvel horaire de travail et 1 suite à des difficultés liées à sa personnalité.
- ❖ En 2011, le total est de 110 au lieu de 107 car 3 participants sont passés d'une formation de groupe à une formation individuelle, suite à l'éclatement de leur groupe.
- ❖ En 2013, le total est de 112 et non de 111 car 1 participant est passé d'une formation de groupe à une formation individuelle dès lors qu'il a débuté une carrière professionnelle.
- ❖ En 2014, le total est de 81 et non de 80 car un participant est passé d'une formation de groupe à une formation individuelle étant donné que le suivi de groupe ne lui était pas adapté au vu de l'importance des faits reprochés par rapport aux autres participants.
- ❖ En 2016, le total est de 96 et non 93 car 3 participants sont passés d'une formation de groupe à une formation individuelle, 1 suite au fait qu'il a débuté une carrière professionnelle et deux autres, faute de possibilité d'organiser un groupe.
- ❖ En 2017, le total est de 80 et non 79 car 1 participant est passé d'une formation de groupe à une formation individuelle après avoir débuté une carrière professionnelle.
- ❖ En 2018, le total est de 82 et non de 80 car 1 participant a trouvé du travail et a dû quitter le groupe pour poursuivre en individuel. L'autre participant est passé en individuel suite à l'interruption du groupe de Charleroi faute de participants.

2.6. ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES NOUVEAUX DOSSIERS 2018.

ARRONDISSEMENT POURVOYEUR	% 2018	% 2017	% 2016	% 2015	% 2014	% 2013	% 2012	% 2011
Bruxelles	19=24%	12%	24%	20%	15%	21%	18%	19%
Nivelles	7=8.5%	6.5%	8.5%	10%	12.5%	6%	4%	6.5%
<i>Sous total de la Cour d'appel de Bruxelles</i>	26=32.5 %	18.5 %	32.5 %	30%	27.5%	27%	22%	25.5%
Arlon	3=4%	4%	3,5%	5%	0	2%	0%	1%
Dinant	7=8.5%	8.5%	1%	4%	5%	6%	10.5%	8.5%
Huy	3=4%	3.5%	2%	0	7.5%	3%	7%	1.5%
Liège	11=14%	11.5%	4%	10.5%	21.25%	9%	10.5%	10%
Marche	0	1%	4%	3%	0	1%	1%	1.5%
Namur	11=14%	20%	24%	15.5%	16.25%	16%	25%	19%
Neufchâteau	2=2.5%	1%	2%	5%	1.25%	2%	0%	1.5%
Verviers	1=1.5%	7.5%	1%	7%	0	9%	3%	6.5%
<i>Sous total de la Cour d'appel de Liège</i>	38=48.5%	57%	41.5%	50%	51.25%	48%	57%	49.5%
Charleroi	6=7 %	6.5%	11%	7%	5%	12%	5%	7%
Mons	6=7%	8.5%	6.5%	5%	5%	9%	8%	7%
Tournai	4=5%	8.5%	8.5%	7%	10%	4%	8%	11%
<i>Sous total de la Cour d'appel de Mons</i>	16=19%	23.5%	26%	19%	20%	25%	21%	25%
Audenarde					1.25%			
Eupen		1%						
TOTAL	(80) 100%	100%	100%	100%	100 %	100%	100 %	100 %

2.7. Données quantitatives

N°	Référence	Titulaire(s) Du dossier	Origine de la la mesure	Type de Mesure	Début de la prestation	Clôture de la prestation	Etat de la prestation	Heures à prester	Heures déjà prestées	Intake (en H)	H pré Form	H post form	Arrondiss. judiciaire
1	2016/1/03.03.64/V.P.	Tannier S.	PRO	FG	27.10.2016	13.02.2018	T	75	63		1	1	Namur
2	2016/1/18.12.63/L.P.	Bastaens S.	SP	FI	01.12.2016	14.09.2018	T	30	30		1	1	Marche
3	2016/1/16.04.73/C.F.	Gérard P.	MP	FI	21.11.2016	05.02.2018	T	30	30		1	1	Nivelles
4	2016/1/29.05.69/F.C.	Quairiat MC.	SP	FI	22.11.2016	10.01.2018	T	30	30		1	1	Namur
5	2016/1/01.08.96/H.M.	Davidts V.	PRO	FG	22.12.2016	07.02.2018	T	75	69		1	1	Bruxelles
6	2017/1/20.03.69/B.B.	Bastaens s.	MP	FG	18.01.2017	08.02.2018	T	75	72		1	1	Charleroi
7	2017/1/07.10.93/L.A.	Quairiat MC	PRO	FG	02.02.2017	07.03.2018	T	75	75		1	1	Namur
8	2017/1/12.07.67/V.L.	Quairiat MC	MP	FG	06.02.2017	08.03.2018	T	75	69		1	1	Nivelles
9	2017/2/22.08.77/D.N.	Quairiat MC.	SP	FI	22.02.2017	21.03.2018	T	30	30		1	1	Namur
10	2017/1/25.06.91/O.D.	Tannier S.	SP	FI	03.03.2017	12.02.2018	T	30	30		1		Arlon
11	2017/1/06.08.71/M.S.	Sermon V.	SP	FG	03.03.2017	15.02.2018	T	75	75		1	1	Namur
12	2017/1/05.02.86/D.F.	Tannier S.	PRO	FI	17.03.2017	22.03.2018	T	30	27		1		Arlon
13	2017/1/10.11.69.G.B.	Jacques B.	PRO	FG	17.03.2017	26.06.2018	T	75	75		1	1	Mons
14	2017/1/01.07.84/P.L.	Bastaens S.	PRO	FG	28.03.2017	22.02.2018	T	75	69		1	1	Charleroi
15	2017/1/03.11.67/D.L.	Tannier S.	SP	FI	10.04.2017	09.04.2018	T	30	24		1	1	Namur
16	2017/1/11.11.63/R.D	Latouche M.	MP	FG	24.04.2017	03.07.2018	T	75	71		1	1	Verviers
17	2017/1/28.05.94/D.J.	Tannier S.	SP	FI	26.04.2017	29.03.2018	T	30	25.5		1	1	Namur
18	2017/1/20.09.66/F.P.	Latouche M.	MP	FG	27.04.2017	16.05.2018	T	75	75		1	1	Liège
19	2017/1/29.04.62/B.E.	Jacques B.	PRO	FG	10.05.2017		E	75	66		1		Tournai
20	2017/1/09.07.56/M.J.	Jacques B.	MP	FG	22.05.2017	19.06.2018	T	75	75		1	1	Mons
21	2017/1/24.10.73/G.F.	Latouche M.	MP	FG	29.05.2017	19.06.2018	T	75	75		1	1	Liège
22	2017/1/15.02.00/B.J.	Tannier S.	SP	FI	08.06.2017	26.03.2018	T	30	29		1	1	Namur
23	2017/1/11.01.86/R.J.	Latouche M.	PRO	FI	12.06.2017	09.05.2018	T	30	12		1	1	Liège
24	2017/1/06.07.50/D.J.	Gérard P.	MP	FG	14.06.2017	05.02.2018	T	75	75		1	1	Nivelles
25	2017/1/29.09.97/D.K.	Bastaens S.	ADP	FG	29.06.2017	05.02.2018	T	75	69		1	1	Charleroi
26	2017/1/16.03.59/S.S	Bastaens S.	MP	FG	04.07.2017	22.02.2018	T	75	75		1	1	Dinant
27	2017/1/29.07.65/S.P.	Quairiat MC.	SP	FG	10.07.2017	08.08.2018	T	75	75		1	1	Namur
28	2017/1/18.04.69/T.JC.	Quairiat MC.	PRO	FG	13.07.2017	20.09.2018	T	75	75		1	1	Nivelles
29	2017/1/09.08.57/A.P.	Bastaens S.	PRO	FG	13.07.2017	14.02.2018	T	75	72		1	1	Charleroi
30	2017/1/22.06.64/S.V.	Bastaens S.	MP	FG->FI	03.08.2017	26.10.2018	T	75	56		1	1	Charleroi

N°	Référence	Titulaire(s) Du dossier	Origine de la mesure	Type de Mesure	Début de la prestation	Clôture de la prestation	Etat de la prestation	Heures à prester	Heures déjà prestées	Intake (en H)	H pré Form	H post form	Arrondiss. Judiciaire
31	2017/1/12.02.60/S.J.	Gérard P.	ADP	FG	10.08.2017	05.07.2018	T	75	75		1	1	Bruxelles
32	2017/1/30.11.66/O.A.	Gérard P.	PRO	FG	17.08.2017	05.07.2018	T	75	75		1	1	Bruxelles
33	2017/1/16.07.68/D.H.	Quairiat MC.	PRO	FG	24.08.2017	12.06.2018	T	75	72		1	1	Huy
34	2017/1/16.02.79/BK.H.	Quairiat MC	PRO	FG	28.08.2017	11.06.2018	IN	75	2		1		Liège
35	2017/1/23.02.71/S.C.	Latouche M.	PRO	FI	30.08.2017		E	30	21		1		Eupen
36	2017/1/19.08.84/D.S	Tannier S.	ADP	FG	14.09.2017	25.01.2018	IN	75	14		1		Namur
37	2017/1/09.02.66/D.A.	Bastaens S.	MP	FG->FI	14.09.2017	13.09.2018	T	75	60		1	1	Charleroi
38	2017/1/11.08.79/R.R.	Jacques B.	PRO	FG	20.09.2017	26.06.2018	T	75	75		1	1	Mons
39	2017/1/15.04.53/F.A.	Quairiat MC.	PRO	FI	25.09.2017	19.07.2018	T	30	30		1	1	Liège
40	2017/1/30.07.69/T.R.	Quairiat MC.	PRO	FG	25.09.2017	23.05.2018	T	75	75		1	1	Liège
41	2017/1/05.09.99/T.G.	Tannier S.	SP	FI	28.09.2017	07.06.2018	IN	30	21		1		Namur
42	2017/1/01.08.60/E.A.	Tannier S.	SP	FI	06.10.2017	21.09.2018	IN	30	12		1		Arlon
43	2017/1/23.12.94/N.L.	Davidts V.	SP	FG	12.10.2017	09.05.2018	IN	75	47		1		Bruxelles
44	2017/1/12.03.82/J.M.	Jacques B.	MP	FG	13.10.2017	16.03.2018	IN	75	5		1		Tournai
45	2017/1/02.01.72/S.A.	Tannier S.	ADP	FI	16.10.2017	10.09.2018	T	30	30		1	1	Neufchâteau
46	2017/1/25.10.63/M.R.	Tannier S.	PRO	FI	20.10.2017	04.02.2019	T	30	30		1	1	Dinant
47	2017/1/10.05.76/W.M.	Gérard P.	PRO	FG	24.10.2017	25.06.2018	T	75	69		1	1	Nivelles
48	2017/1/05.03.73/B.M.	Davidts V.	SP	FG	26.10.2017	24.05.2018	IN	75	53		1		Bruxelles
49	2017/1/22.06.72/H.P.	Jacques B.	PRO	FG	30.10.2017	22.06.2018	T	75	75		1	1	Mons
50	2017/1/13.08.95/M.S.	Jacques B.	PRO	FG->FI	07.11.2017		E	75	37H30		1		Tournai
51	2017/1/27.10.98/D.T.	Latouche M.	MP	FI	13.11.2017	06.09.2018	T	30	27		1	1	Liège
52	2017/1/09.05.73/H.M.	Tannier S.	MP	FG	16.11.2017	09.08.2018	T	75	75		1	1	Dinant
53	2017/1/03.08.95/B.J.	Bastaens S.	SP	FG	16.11.2017	19.07.2018	IN	75	29		1		Namur
54	2017/1/21.04.93/D.T.	Davidts V.	PRO	FG	23.11.2017	02.07.2018	T	75	69		1	1	Bruxelles
55	2017/1/24.07.62/A.M.	Quairiat MC.	MP	FG	27.11.2017	21.01.2019	T	75	75		1	1	Verviers
56	2017/1/18.01.63/M.P.	Quairiat MC.	SP	FG	30.11.2017	17.12.2018	T	75	69		1	1	Liège
57	2017/1/16.10.67/J.L.	Tannier S.	PRO	FG	06.12.2017		E	75	53		1		Dinant
58	2017/1/10.12.86/V.A.	Bastaens S.	MP	FG->FI	14.12.2017	13.09.2018	T	75	62		1	1	Charleroi
59	2017/1/22.01.66/W.T.	Davidts V.	SP	FG	21.12.2017	05.07.2018	T	75	72		1	1	Bruxelles
60	2017/1/29.12.94.E.W.	Tannier S.	PRO	FG	06.12.2017	18.09.2018	T	75	72		1	1	Namur

N°	Référence	Titulaire(s) Du dossier	Origine de la mesure	Type de Mesure	Début de la prestation	Clôture de la prestation	Etat de la prestation	Heures à prester	Heures déjà prestées	PRELI (en H)	TRIP pré Form	TRIP post form	Arrondiss. judiciaire
61	2018/1/18.07.89/V.D.	Bastaens S.	PRO	FG	09.01.2018	16.01.2018	IK	72	0	2	1		Dinant
62	2018/1/04.02.67/L.D.	Davidts V.	ADP	FG	11.01.2018	11.01.2018	IK	72	0	2	1		Bruxelles
63	2018/1/06.11.94/F.F.	Tannier S.	PRO	FG->FI	18.01.2018		E	72	16H30		1		Namur
64	2018/1/08.11.94/S.B.	Davidts V.	LC	FG	18.01.2018	18.01.2018	IK	72	0	2	1		Bruxelles
65	2018/1/02.02.71/B.M.	Davidts	ADP	FI	25.01.2018	25.01.2018	IK	30	0	2	1		Bruxelles
66	2018/1/20.08.75/B.T.	Quairiat MC.	MP	FG	29.01.2018	28.01.2019	T	72	66	2	1	1	Liège
67	2018/1/22.05.72/P.F.	Davidts V.	MP	FG	01.02.2018	29.11.2018	T	72	69	2	1	1	Bruxelles
68	2018/1/29.10.51/S.J.	Tannier S.	LC	FG	16.02.2018		E	72	48	2	1		Namur
69	2018/1/23.01.82/D.D.	Tannier S.	DS	FG	22.02.2018		E	72	53	2	1		Namur
70	2018/1/20.05.96/J.Q.	Latouche M.	PRO	FG	26.02.2018	08.01.2019	T	72	69	2	1	1	Huy
71	2018/1/25.12.65/L.L.	Latouche M.	MP	FI	26.02.2018	28.09.2018	T	30	30		1	1	Liège
72	2018/1/13.05.76/H.C.	Quairiat MC.	ADP	FG	26.02.2018	26.02.2018	IK	72		2	1		Namur
73	2018/2/01.05.83/M.S.	Bastaens S.	MP	FI	09.03.2018	04.09.2018	T	30	30		1	1	Charleroi
74	2018/1/03.05.98/B.F.	Davidts V.	ADP	FG	15.03.2018	22.10.2018	IN	72	51	2	1		Bruxelles
75	2018/1/10.09.94/D.S.	Davidts V.	ADP	FG	18.03.2018	19.06.2018	IN	72	6	2	1		Bruxelles
76	2018/1/01.01.62/B.D.	Davidts V.	SE	FG	18.03.2018	22.03.2018	IK	72	0	2	1		Bruxelles
77	2018/1/30.09.98/M.S.	Quairiat MC.	ADP	FG	21.03.2018	21.03.2018	IK	72	0	2	1		Dinant
78	2018/1/13.01.93/E.H.	Bastaens S.	PRO	FI	22.03.2018		E	30	19H30		1		Charleroi
79	2018/1/04.05.97/M.A.	Bastaens S.	MP	FG->FI	22.03.2018	25.10.2018	T	72	54	2	1	1	Charleroi
80	2018/1/28.06.89/H.C.	Gérard P.	MP	FI	26.03.2018	20.07.2018	T	30	18		1	1	Nivelles
81	2018/1/13.01.79/T.Y.	Bastaens S.	PRO	FG	27.03.2018	27.03.2018	IN	72	0	2	1		Charleroi
82	2018/1/06.06.66/P.M.	Jacques B.	MP	FG	10.04.2018		E	72	63	2	1		Tournai
83	2018/1/03.07.67/B.E.	Latouche M.	MP	FG	18.04.2018		E	72	27	2	1		Liège
84	2018/1/29.11.74/D.V.	Tannier S.	ADP	FG	18.04.2018		E	72	63	2	1		Dinant
85	2018/1/23.05.94/D.L.	Bastaens S.	PRO	FI	20.04.2018		E	30	2		1		Mons
86	2018/1/08.06.91/D.G.	Quairiat MC.	PRO	FG	25.04.2018		E	72	27	2	1		Liège
87	2018/1/045.08.67/W.A.	GérardP.	MP	FG	26.04.2018	29.11.2018	T	72	66	2	1	1	Bruxelles
88	2018/1/10.04.80/A.L.	Gérard P.	LC	FG	26.04.2018	24.09.2018	IN	72	48	2	1		Bruxelles
89	2018/1/04.07.66/F.E.	Davidts V.	MP	FI	03.05.2018	31.07.2018	T	30	17H30		1	1	Bruxelles
90	2018/1/17.12.70/B.M.	Jacques B.	MP	FG	04.05.2018		E	72	63	2	1		Tournai

N°	Référence	Titulaire(s)	Origine de la	Type de	Début de la	Clôture de la	Etat de la	Heures à	Heures déjà	Prélim	H pré	H post	Arrondiss.
		Du dossier	mesure	Mesure	prestation	prestation	prestation	prester	prestées	(en H)	Form	form	judiciaire
91	2018/1/03.06.76/D.M.	Quairiat MC.	PRO	FG	07.05.2018	04.02.2019	T	72	72	2	1	1	Liège
92	2018/1/20.10.59/C.D.	Tannier S.	LC	FI	14.05.2018	14.05.2018	IK	30	0	2	1		Arlon
93	2018/1/12.11.81.B.C.	Latouche M.	PRO	FG	14.05.2018		E	72	27	2	1		Verviers
94	2018/1/27.12.74/L.C.	Jacques B.	PRO	FI	14.05.2018	16.10.2018	IN	30	6		1		Namur
95	2018/1/28.03.60/V.V.	Jacques B.	PRO	FG	17.05.2018		E	72	66	2	1		Mons
96	2018/1/03.06.96/S.T.	Davidts V.	PE	FG	17.05.2018	29.11.2018	T	72	66	2	1	1	Bruxelles
97	2018/1/12.09.55/H.M.	Quairiat MC.	PRO	FG	22.05.2018		E	72	27	2	1		Liège
98	2018/1/01.03.77/D.L.	Gérard P.	MP	FG	24.05.2018	29.11.2018	T	72	72	2	1	1	Bruxelles
99	2018/1/26.09.95/D.J.	Jacques B.	MP	FI	30.05.2018		E	30	27		1		Tournai
100	2018/1/23.08.76/V.Y.	Tannier S.	PRO	FG	04.06.2018		E	72	51	2	1		Dinant
101	2018/1/01.03.70/B.D.	Tannier S.	DP	FG	27.06.2018	27.06.2018	IK	72	0	2			Dinant
102	2018/1/06.06.80/L.L.	Bastaens S.	PRO	FI	05.07.2018		E	30	10H30		1		Mons
103	2018/1/06.10.41/T.J.	Sermon V.	SP	FG	05.07.2018		E	72	51	2	1		Namur
104	2018/1/14.02/71/T.H.	Latouche M.	PRO	FG	10.07.2018		P	72	0	2	1		Liège
105	2018/1/01.05.46/P.J.	Gérard P.	PRO	FG	19.07.2018	19.07.2018	IK	72	0	2	1		Bruxelles
106	2018/1/11.01.62/V.J.	Quairiat MC.	PRO	FI	26.07.2018		E	30	16H30		1		Liège
107	2018/1/01.08.90/E.A.	Tannier S.	LC	FI	27.07.2018	10.08.2018	IN	30	6		1		Neufchâteau
108	2018/1/14.02.97/D.Z.	Bastaens S.	PRO	FG	27.07.2018		P	72	0	2	1		Mons
109	2018/1/11.10.50/B.F.	Tannier S.	MP	FG	30.07.2018	30.07.2018	IK	72	0		1		Dinant
110	2018/1/27.11.92/M.C.	Latouche M.	ADP	FG	22.08.2018		E	72	27	2	1		Dinant
111	2018/1/04.09.90/C.M.	Gérard P.	MP	FG	11.09.2018		P	72	0	2	1		Nivelles
112	2018/1/08.03.95.A.B.	Bastaens S.	SP	FG	12.09.2018	12.09.2018	IK	72	0	2	0		Mons
113	2018/1/11.12.97/G.A.	Tannier S.	PRO	FI	17.09.2018		E	30	9		1		Arlon
114	2018/1/04.12.70/L.P.	Tannier S.	PRO	FG	24.09.2018		P	72	0	2	1		Namur
115	2018/1/04.12.70/B.J.	Gérard P.	MP	FG	28.09.2018		P	72	0	2	1		Nivelles
116	2018/1/04.05.57/G.A.	Bastaens S.	PRO	FG	04.10.2018		P	72	0	2	1		Namur
117	2018/1/08.06.53/L.M.	Tannier S.	PRO	FI	05.10.2018		E	30	1H30		1		Arlon
118	2018/1/11.10.99/N.L.	Gérard P.	MP	FG	05.10.2018		P	72	0	2	1		Nivelles
119	2018/1/05.03.97/H.E.	Gérard P.	MP	FG	05.10.2018		P	72	0	2	1		Nivelles
120	2018/1/19.01.86/E.B.	Gérard P.	SE	FG	22.10.2018		P	72	0	2	1		Bruxelles

N°	Référence	Titulaire(s)	Origine de la	Type de	Début de la	Clôture de la	Etat de la	Heures à	Heures déjà	Prélim	H pré	H post	Arrondiss.
		Du dossier	mesure	Mesure	prestation	prestation	prestation	prester	prestées	(en H)	Form	form	judiciaire
121	2018/1/16.10.88/O.E.	Tannier S.	PRO	FI	22.10.2018		E	30	6		1		Neufchâteau
122	2018/1/29.08.74/D.L.	Jacques B.	PRO	FG	29.10.2018		P	72	0	2	1		Mons
123	2018/1/05.03.97/B.I.	Davidts V.	PRO	FG	05.11.2018		P	72	0	2	1		Bruxelles
124	2018/1/02.07.54/L.J.	Quairiat MC.	MP	FG	07.11.2018		P	72	0	2	1		Huy
125	2018/1/17.04.53/H.R.	Gérard P.	PRO	FG	09.11.2018		P	72	0	2	1		Nivelles
126	2018/1/03.02.00/Z.W.	Davidts V.	SPJ	FI	18.11.2018		E	30	1H30		1		Bruxelles
127	2018/1/08.08.57/S.J.	Jacques B.	MP	FI	19.11.2018		P	30	0		1		Tournai
128	2018/1/20.07.71/D.F.	Tannier S.	ADP	FG	20.11.2018		P	72	0	2	1		Namur
129	2018/1/27.05.95/H.H.	Davidts V.	ADP	FG	26.11.2018		P	72	0	2	1		Bruxelles
130	2018/1/21.02.59/D.P.	Bastaens S.	PRO	FG	30.11.2018	30.11.2018	IK	72	0	2	1		Namur
131	2018/1/30.10.89/V.M.	Gérard P.	MP	FG	30.11.2018		P	72	0	2	1		Nivelles
132	2018/1/19.12.61/S.P.	Quairiat MC.	PRO	FG	03.12.2018		P	72	0	2	1		Liège
133	2018/1/30.01.89/M.M.	Bastaens S.	DS	FG	10.12.2018		P	72	0	2	1		Namur
134	2018/1/11.07.87/K.D.	Davidts V.	SE	FG	10.12.2018		P	72	0	2	1		Bruxelles
135	2018/1/15.05.77/D.F.	Davidts V.	ADP	FG	10.12.2018	10.12.2018	IK	72	0	2	1		Bruxelles
136	2018/1/04.07.66/C.D.	Bastaens S.	PRO	FG	14.12.2018		P	72	0	2	1		Charleroi
137	2018/1/24.04.64/T.F.	Latouche M.	MP	FI	17.12.2018		P	30	0		1		Huy
138	2018/1/23.01.83/V.L.	Quairiat MC.	PRO	FG	19.12.2018		P	72	0	2	1		Liège
139	2018/1/21.03.97/K.H.	Bastaens S.	PRO	FG	19.12.2018		P	72	0	2	1		Charleroi
140	2018/1/12.11.90/T.J.	Latouche M.	PRO	FI	20.12.2018		P	30	0		1		Liège
141													
142													
143													
144													
145													
146													
147													
148													
149													
150													

RAPPORT QUALITATIF D'ACTIVITE

1. LES ACTIONS AU NIVEAU DES ARRONDISSEMENTS JUDICIAIRES

1.1. LE RESSORT DE LA COUR D'APPEL DE LIEGE

NAMUR :

- 3 groupes ont été en cours durant 2018.
- Des contacts réguliers ont eu lieu avec les Assistants de Justice.
- Une rencontre a eu lieu avec les magistrats du Parquet et du siège.

LIEGE :

- 3 groupes ont été en cours durant 2018.
- Des contacts réguliers ont lieu avec les Assistants de Justice et l'ESS Sygma.
- Une rencontre a eu lieu avec les magistrats.

DINANT :

- Des contacts réguliers ont lieu avec les Assistants de Justice.

HUY :

- Des contacts réguliers ont eu lieu avec les Assistants de Justice.
- Une rencontre a eu lieu avec les magistrats.

1.2. LE RESSORT DE LA COUR D'APPEL DE BRUXELLES

BRUXELLES :

- Deux groupes ont été en cours en 2018.
- Des contacts réguliers ont lieu avec les Assistants de Justice et le CAB.
- Une rencontre a eu lieu avec quelques avocats pénalistes.

NIVELLES :

- Des rencontres ponctuelles ont lieu avec les Assistants de Justice.
- Une rencontre a eu lieu avec quelques magistrats.

1.3. LE RESSORT DE LA COUR D'APPEL DE MONS**MONS :**

- Un groupe a eu lieu cette année.
- Des contacts ont lieu avec l'ESS qui oriente ponctuellement des dossiers vers notre service.

TOURNAI :

- Le groupe 11 est en cours.
- Des rencontres ponctuelles ont lieu avec les Assistants de Justice.

CHARLEROI :

- Deux groupes ont eu lieu en 2018.
- Des rencontres ponctuelles ont lieu avec les Assistants de Justice.

Dans chaque division, nous avons déposé de nouvelles affiches à l'effigie de Triangle et des folders dans les maisons de justice et les palais de justice (juges, avocats, substituts).

2. ORGANISATION INTERNE

2.1. LES ANIMATIONS

Au cours de cette année 2018, nous avons déjà animé **12 groupes** : **3 à Namur et à Liège, 2 à Bruxelles et à Charleroi, 1 à Mons et à Tournai.**

Ceux-ci sont toujours menés par deux formateurs.

Le groupe de responsabilisation comporte 72H.

La **formation individuelle** comporte **30H** réparties sur 20 entretiens. Au cours de cette année, nous avons eu 41 suivis individuels en cours.

2.2. LES REUNIONS INSTITUTIONNELLES

- Notre **réunion d'équipe** a toujours lieu le mardi matin. Nous y traitons la planification des activités par arrondissement judiciaire, ainsi que l'analyse et la résolution des problèmes de fonctionnement des groupes et des suivis individuels. Chaque participant est présenté à l'équipe après la réalisation de l'anamnèse afin de déterminer ensemble des objectifs de travail.
- Des **réunions de coordination** ont lieu entre Véronique SERMON et le Directeur Julien LAGNEAUX.
- Un membre de l'équipe travaille pour Triangle et pour le centre d'appui, il assiste donc parfois à des réunions du Centre d'Appui à Tournai quand un dossier est commun aux deux équipes.
- Lors de nos réunions de **méthodologie**, nous pouvons faire part de nos lectures et de nos formations continues au reste de l'équipe afin d'affiner nos stratégies d'intervention.
- Nous organisons mensuellement des **intervisions** pour soulever une difficulté rencontrée avec un participant et réfléchir ensemble à la meilleure solution à apporter. Celles-ci se déroulent soit en équipe Triangle, soit en équipe UPPL élargie, avec nos collègues de Tournai.

2.3. LA FORMATION CONTINUE

- Deux collègues poursuivent la formation et supervision en hypnose Ericksonienne et une en thérapie brève, ce, afin de développer davantage le travail avec les métaphores au sein des groupes Triangle.
- L'équipe débutera une formation en thérapie brève dès le mois de janvier 2019. Ce modèle nous est très utile tant pour les suivis de groupe que pour les suivis individuels. L'équipe utilise à présent cet outil très régulièrement. Notre supervision a été assurée par Nathalie King et Christophe Vanoolandt. A cette fin, nous avons sollicité un soutien du Fonds4S

(fonds social lié à notre commission paritaire) qui a permis, en partie, de financer l'engagement des formateurs pour des supervisions.

- Deux collègues ont participé à la formation de base de l'UPPL en tant que formateurs, l'un concernant la formation Triangle et l'autre concernant l'approche sexologique avec les AICS.

3. DETAIL DES PRESTATIONS

A. Les animations/formations (6531H)

Pôles	Formation de groupe	Formation individuelle
Animation	1505H	499H
Préparation	651H	237H
Clôture	199H	47H
Débriefing et suivi	786H	251H
Déplacements	500H	370H
Formation continue	800H	591H
Divers	60H	35H
TOTAL	4501H	2030H
TOTAL GLOBAL	6531H	

La mesure débute et se termine par un entretien tripartite avec l'Assistant de Justice. Ces deux entretiens sont repris dans les pôles « préparation » et « clôture ».

Les entretiens préparatoires (217H) sont compris dans le pôle animation.

B. La sensibilisation (180H)

LES ARRONDISSEMENTS JUDICIAIRES (123H30) :

ARRONDISSEMENT POURVOYEUR	Année 2018
Bruxelles	36H00
Nivelles	8H30
<i>Sous total de la Cour d'appel de Bruxelles</i>	42H30
Arlon	0H30
Dinant	1H00
Huy	19H00
Liège	8H00
Marche	2H00
Namur	22H30
Neufchâteau	4H00
Verviers	1H00
<i>Sous total de la Cour d'appel de Liège</i>	58H00
Charleroi	13H30
Mons	4H30
Tournai	5H00
<i>Sous total de la Cour d'appel de Mons</i>	23H00
TOTAL	118H30

DIVERS (56H30) :

- ✓ Formation des jeunes magistrats organisée par l'Institut de formation judiciaire ;
- ✓ Courriers, entretiens téléphoniques, révision des documents de sensibilisation, etc. ;
- ✓ Sensibilisation d'avocats de divers arrondissements ;
- ✓ Formation en sexologie et sensibilisation au travail triangle donnés dans le cadre de la formation de base octroyée par l'UPPL aux ESS et SPS ;
- ✓ Déplacements pour les missions inhérentes à la sensibilisation.

C. La gestion d'équipe (4188H)

- ✓ Réunions d'équipe Triangle ;
- ✓ Réunions UPPL et Centre d'Appui ;

- ✓ Coordination (préparation des réunions, réunions de coordination avec le Directeur, gestion d'équipe, rapports d'activité, mise en place de nouveaux modules d'intervention, gestion des locaux, réunions diverses, etc.) ;
- ✓ Direction (comptabilité, gestion informatique, réunions avec l'équipe Triangle, etc.) ;
- ✓ Déplacements pour les tâches incombant à la gestion d'équipe ;
- ✓ Diverses tâches administratives ;
- ✓ Tâches administratives réalisées par notre secrétaire.

RECAPITULATIF DES HEURES PRESTEES en 2018

Les formations	6.531H
La sensibilisation /information	180H
La gestion d'équipe	4188H
Total des heures prestées	10.899H

CONCLUSION

Au cours de cette année, 80 dossiers ont été orientés vers Triangle, ce qui nous fait un total plus faible que les années précédentes.

Parmi les 84 personnes suivies cette année (file active), 18 sont « hors cadre ». Cela correspond à notre réalité de terrain, nous observons en effet une proportion régulière et substantielle de dossiers de ce type.

Les sensibilisations et l'investissement des formateurs au sein des Maisons de Justice ont été réalisées intensifiées en cette année 2018, afin de compenser la diminution de dossiers reçus. Des affiches et des flyers ont été distribués dans les Palais de justice, les maisons de justice et aux avocats pénalistes. Nous espérons dès lors pouvoir observer une recrudescence de demandes à l'horizon 2019.

En effet, au cours du prochain trimestre, nous souhaiterions pouvoir ouvrir 5 nouveaux groupes (2 à Namur, 1 à Bruxelles, 1 à Tournai et 1 à Charleroi).